

PLAN GRAND FROID

Sous réserve, ci-dessous, l'organisation dans votre commune pour la période hivernale. Une liste des personnes vulnérables et isolées a été communiquée à chaque conseiller, afin de vous aider à les aider si vous constatez qu'un particulier en difficulté aurait besoin d'assistance.

Interventions hivernales :

Salage, déneigement et passage de la neige par la voirie communale :

- Grand rue (DE) - du Bourg à Beaupréau-
- ruisseau d'Hérouval jusqu'au pont
- descente d'Hérouval rue du Petit
- rue de la Garenne (La Marais)
- route de Valenciennes (descente)
- route du Bois du Bois.

Mission des agents communaux :

- Interventions d'aides personnalisées
- Contrôle quantitatif de l'eau des puits
- Signalement de toute anomalie
- Enlèvement des amoncellements résultant des déneigements effectués par les habitants.

Points de distribution de sel :

Les habitants des zones de voirie peuvent se procurer du sel pour le déneigement des allées de leur propriété, dans la limite de leur responsabilité, auprès des points suivants par téléphone avec les coordonnées ci-dessous et se munir d'un récipient :

Le Bourg :	J. Dossard, 5 Pl. de l'Église, 03 20 28 42 39
Beaupréau :	Y. Karalinski, 2 rue Courant, 03 44 09 50 62
Bourg du Bois :	M. Nivon, 1 rue du Château, 03 44 47 90 28
Hérouval :	M. Bonnardet, 14 rue de la Garenne, 03 24 44 97 77
Valencennes :	P. Girard, 1 rue des Ferreries, 03 44 47 84 30
La Voivre :	M.-L. Beaumery, 5 rue de Champeaux, 03 44 49 95 22

L'âge d'or

Assaés (après déjeuner, Jeudi 14 octobre) sera organisé le 11 octobre prochain.

Elle a été organisée la dernière fois en 2009 à Epone et Louvroil de Marquion.

Elle sera partie de « Petit-Déjeuner de Montjavoult ».

Membre de l'Association des 7 villages a été créé spécialement et financé par le conseil de la ville qui sera organisé avec deux autres villages, avec deux autres villages.

Elle sera aussi la dernière fois que plusieurs autres, et occupent les mêmes avec des activités culturelles et sportives, et deux autres villages.

Sur les 100 à 150 personnes, il y aura un repas, un concert, un spectacle pour les jeunes, musique et de danse.

Chaque ville organise et finance, avec la commune.

Inscription sur les listes électorales

L'inscription sur les listes électorales n'est pas automatique. Vous pouvez vous inscrire jusqu'au 11 (onze) octobre 2014 sur votre commune de vote carte d'identité ou passeport en cours de validité ainsi que d'un justificatif de domicile (loyer, F.D.P., etc.) de moins de trois mois. Si l'intéressé est domicilié chez ses parents, parents ou plus une situation parentale sur papier libre.

Pat Civil

Valencennes
Mardi 10/11/2014 de 14 heures à 17 heures

Hérouval

Jeudi 10/11/2014 de 14 heures à 17 heures

Beaupréau

Mardi 10/11/2014 de 14 heures à 17 heures

Le Bourg

Jeudi 10/11/2014 de 14 heures à 17 heures

Une permanence sera ouverte en mairie le 31 décembre entre 10 h et 12 h.

Collecte des résidents

Mercredi 2 avril 2014

Mercredi 8 Octobre 2014

La déchèterie de Liancourt-Saint-Pierre sera fermée

du 23 décembre au 2 janvier inclus.

AUTOMNE
2013

BULLETIN MUNICIPAL MONTJAVOULT

Editorial

Chers habitants, nous sommes heureux de vous adresser le Bulletin des services de votre commune. Ce bulletin est un moyen de communication et de liaison entre les services de votre commune et vous. Il est destiné à vous informer sur les actions de votre commune et à vous permettre de participer à la vie de votre commune. Ce bulletin est un moyen de communication et de liaison entre les services de votre commune et vous. Il est destiné à vous informer sur les actions de votre commune et à vous permettre de participer à la vie de votre commune.

Les services de votre commune ont pour mission de vous offrir un service de qualité. Ils sont destinés à vous informer sur les actions de votre commune et à vous permettre de participer à la vie de votre commune. Ce bulletin est un moyen de communication et de liaison entre les services de votre commune et vous. Il est destiné à vous informer sur les actions de votre commune et à vous permettre de participer à la vie de votre commune.

Les services de votre commune ont pour mission de vous offrir un service de qualité. Ils sont destinés à vous informer sur les actions de votre commune et à vous permettre de participer à la vie de votre commune. Ce bulletin est un moyen de communication et de liaison entre les services de votre commune et vous. Il est destiné à vous informer sur les actions de votre commune et à vous permettre de participer à la vie de votre commune.

Les services de votre commune ont pour mission de vous offrir un service de qualité. Ils sont destinés à vous informer sur les actions de votre commune et à vous permettre de participer à la vie de votre commune. Ce bulletin est un moyen de communication et de liaison entre les services de votre commune et vous. Il est destiné à vous informer sur les actions de votre commune et à vous permettre de participer à la vie de votre commune.

Les services de votre commune ont pour mission de vous offrir un service de qualité. Ils sont destinés à vous informer sur les actions de votre commune et à vous permettre de participer à la vie de votre commune. Ce bulletin est un moyen de communication et de liaison entre les services de votre commune et vous. Il est destiné à vous informer sur les actions de votre commune et à vous permettre de participer à la vie de votre commune.

Les services de votre commune ont pour mission de vous offrir un service de qualité. Ils sont destinés à vous informer sur les actions de votre commune et à vous permettre de participer à la vie de votre commune. Ce bulletin est un moyen de communication et de liaison entre les services de votre commune et vous. Il est destiné à vous informer sur les actions de votre commune et à vous permettre de participer à la vie de votre commune.

Les services de votre commune ont pour mission de vous offrir un service de qualité. Ils sont destinés à vous informer sur les actions de votre commune et à vous permettre de participer à la vie de votre commune. Ce bulletin est un moyen de communication et de liaison entre les services de votre commune et vous. Il est destiné à vous informer sur les actions de votre commune et à vous permettre de participer à la vie de votre commune.

Les services de votre commune ont pour mission de vous offrir un service de qualité. Ils sont destinés à vous informer sur les actions de votre commune et à vous permettre de participer à la vie de votre commune. Ce bulletin est un moyen de communication et de liaison entre les services de votre commune et vous. Il est destiné à vous informer sur les actions de votre commune et à vous permettre de participer à la vie de votre commune.

Les services de votre commune ont pour mission de vous offrir un service de qualité. Ils sont destinés à vous informer sur les actions de votre commune et à vous permettre de participer à la vie de votre commune. Ce bulletin est un moyen de communication et de liaison entre les services de votre commune et vous. Il est destiné à vous informer sur les actions de votre commune et à vous permettre de participer à la vie de votre commune.

Pour un accès INTERNET de qualité

Depuis plusieurs mois de nombreux habitants souffrent des difficultés pour se connecter à Internet. Nous sommes allés à la rencontre de ces habitants et nous avons constaté que les problèmes de connexion sont dus à la vétusté des équipements. La commune a donc financé la mise à disposition de nouveaux équipements de qualité.

La commune a financé la mise à disposition de nouveaux équipements de qualité. Les équipements de qualité sont destinés à vous offrir un service de qualité. Ils sont destinés à vous informer sur les actions de votre commune et à vous permettre de participer à la vie de votre commune.

La commune a financé la mise à disposition de nouveaux équipements de qualité. Les équipements de qualité sont destinés à vous offrir un service de qualité. Ils sont destinés à vous informer sur les actions de votre commune et à vous permettre de participer à la vie de votre commune.

La commune a financé la mise à disposition de nouveaux équipements de qualité. Les équipements de qualité sont destinés à vous offrir un service de qualité. Ils sont destinés à vous informer sur les actions de votre commune et à vous permettre de participer à la vie de votre commune.

La commune a financé la mise à disposition de nouveaux équipements de qualité. Les équipements de qualité sont destinés à vous offrir un service de qualité. Ils sont destinés à vous informer sur les actions de votre commune et à vous permettre de participer à la vie de votre commune.

La commune a financé la mise à disposition de nouveaux équipements de qualité. Les équipements de qualité sont destinés à vous offrir un service de qualité. Ils sont destinés à vous informer sur les actions de votre commune et à vous permettre de participer à la vie de votre commune.

La commune a financé la mise à disposition de nouveaux équipements de qualité. Les équipements de qualité sont destinés à vous offrir un service de qualité. Ils sont destinés à vous informer sur les actions de votre commune et à vous permettre de participer à la vie de votre commune.

La mairie est ouverte le Lundi et le Jeudi de 17 à 19 h. Le Maire et les adjoints reçoivent sur rendez-vous.
La mairie sera fermée du 23 décembre au 6 janvier. En cas d'urgence, appeler le maire ou les adjoints.
Pierre COLAUX : 03 44 47 82 23 - Michèle BENOIST : 03 44 47 90 28 - Jacques GRIGNARD : 03 44 47 90 29

Presbytère état des travaux



9 septembre 2013 :

Assainissement pluvial du carrefour du
Boulevard des Bois



17 octobre 2013 : Réfection de la Grand'rue
entre la vierge et le croisement avec la rue du
Chemin Vert

11 octobre 2013 : Réception de notre pelle rétro adaptée sur notre tracteur

30 octobre 2013 : Réception du camion benne Peugeot remplaçant notre vieux Mazda



Cérémonie du 11 novembre :

«La cérémonie du 11 novembre 2013, prési-
dée par notre maire Monsieur Pierre Conde
et Monsieur Jean-Pierre Bellère, nouveau
Président de l'Association des Anciens Combati-
tants, s'est déroulée en présence de nombreux
Montpoviens, du Petit Chœur de Montjavoult,
qui a chanté la Marseillaise et le chant des
Partisans, et les enfants des écoles ont dépo-
sé un bouquet de fleurs sur chaque tombe des
soldats morts pour la France.»



Agenda :

Arbre de Noël des enfants de la commune :
7 décembre 2013
Repas des anciens :
jeudi 19 décembre 2013
Voeux du Maire :
11 janvier 2014 à 18h



Quelques nouvelles du SIRS

Scoutisme Intercommunal pour le Regroupement Scolaire de Bours - Montjavoult

Un conseil d'Administration aura lieu le 8 Novembre dernier pour le renouvellement de l'année scolaire 2013-2014.

1° Effectif actuel :

Maternelle (Bours)	21 élèves
Primaire (Montjavoult) 2 classes	
CP-CE1	16 élèves
CE2-CM1-CM2	25 élèves
Soit un total de 62 écoliers.	

2° Mise en place des nouveaux « Rythmes Scolaires » :

Depuis la rentrée de Septembre, l'école applique les « 4 jours et demi ».

Tous les représentants des parents, ainsi que les institutrices, sont dans une large majorité favorables à cette évolution.

Les enfants apprécient l'activité périscolaire organisée par l'association « vendredi midi ».

Le seul point négatif, soulevé par certains parents et les institutrices, est un regain de fatigue observé chez les enfants qui n'ont plus la congue du mercredi pour se reposer un matin de la semaine.

Notre école est animée par trois institutrices, deux assistantes d'éducation, une ASEM (Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles). Elles sont aidées par cinq personnes salariées du SIRS (caulin, garde périscolaire, entretien, transports, secrétaire).

Cette communauté éducative très motivée, permet à nos enfants de bénéficier d'une formation de qualité, dans un cadre agréable.

Le PLU

PLAN LOCAL D'URBANISME - TRAVAIL PUBLIC

L'enquête publique a commencé le 15 novembre, et se terminera le 16 décembre.

Tous les documents et plans du Projet de PLU, et les avis des Personnes Publiques Associées (Direction Départementale des Territoires, Architecte des Bâtiments de France, Communauté de Communes, Chambre d'Agriculture, etc.) peuvent être consultés en mairie aux heures d'ouverture. Un cahier d'enquête est disponible, où chacun peut apporter sa contribution.

Le Commissaire Enquêteur tiendra quatre permanences :

Vendredi 15 novembre de 10h à 12h

Lundi 25 novembre de 15h à 17h

Samedi 7 décembre de 10h à 12h

Lundi 16 décembre de 15h à 17h

Rappelons qu'il s'agit du projet et non du PLU définitif, et que l'enquête publique est un moment décisif dans l'élaboration de ce qui définira l'aspect de notre commune et la qualité de vie de ses habitants dans les années à venir.

Rappel hivernal

Les riverains de la voie publique doivent prendre des précautions en cas de verglas ou de neige devant leur porte afin d'éviter les chutes. De même en cas de neige abondante, les habitants doivent débiter, avec précaution, devant leur porte.

En règle générale :

- tacher et balayer leur partie de trottoir ou de chaussée au droit de leur propriété (minimum sur 1,50 m) correspondant au passage des piétons à partir du mur ou de la clôture de la propriété)
- jeter du sel ou du sable afin d'éviter la formation de verglas (il s'agit de la voirie disponible)
- mettre en marche les procédés de balayage afin de faciliter l'entretien et ne pas débiter d'eau depuis les propriétés voisines, afin d'éviter la formation de glace dans les chaussées.